



Communiqué

Devenir des écoles – UGINE

Regroupement de l'École Crest-Cherel et Pringolliet

Depuis plusieurs années déjà au niveau national, il est constaté une baisse constante des effectifs scolaires des écoles primaires issue d'une baisse globale de la natalité.

Les écoles d'UGINE ne font pas exception et il est indispensable de tenir compte de cette situation dans les décisions à prendre localement pour le maintien de conditions optimales d'exercice de l'enseignement.

Chaque année, la commune est en proie aux annonces de fermetures de classes et ce, sur l'ensemble de ses écoles.

Aujourd'hui, si rien n'est fait, les suppressions de postes et fermetures de classes régulières risquent de faire monter les effectifs à 30 élèves et potentiellement 4 niveaux par classes. C'est la situation projetée pour l'école du Crest-cherel.

Pour rappel, l'année 2019/2020 a été marquée par la fermeture d'une classe de maternelle à Pringolliet pour connaître une réouverture au comptage sur cette année 2020/2021, deux jours après la rentrée.

Quelques années auparavant, c'est Zulberti et Crest-Cherel qui subissaient le même sort.

Cette instabilité récurrente n'est confortable pour personne : les enseignants qui, pour des questions de seuils, voient les effectifs par classe fortement augmenter voire devoir enseigner avec des classes à 4 niveaux, les familles, qui voient leur organisation familiale perturbée quand la commune bloque des projets de dérogations pour tenter de sauver les classes, les équipes municipales pour qui les affectations de postes peuvent être modifiées au dernier moment.

La rentrée prochaine connaîtra à nouveau les mêmes difficultés avec des fermetures annoncées pour Zulberti, Pringolliet, puis Crest-Cherel.

Considérant ces données, la Ville d'UGINE, en complète coopération avec les services de l'Education Nationale et les équipes enseignantes, fait le choix de ne plus subir ces situations et envisager des solutions pérennes :

Transférer les classes de l'école du Crest-Cherel à Pringolliet est la solution à cette problématique.

Le projet vise à la fois la stabilisation des effectifs sur l'école mais surtout l'amélioration de la qualité d'enseignement à travers des locaux plus adaptés, la stabilisation d'un fonctionnement et d'un projet éducatif dont les premiers bénéficiaires doivent être les enfants,

Cette décision s'appuie par ailleurs sur des éléments concrets que la commune est en capacité de proposer aux enfants, aux familles, aux enseignants et aux agents :

- Des locaux capables d'accueillir de nouvelles classes : des travaux d'amélioration globale sont prévus sur l'ensemble de l'école permettant également de répondre aux exigences sanitaires actuelles.
- La création d'un nouveau restaurant scolaire à Pringolliet : projet lancé en dehors de cette décision mais qui favorisera encore l'accueil des enfants au quotidien.
- Un engagement de la commune dans des travaux de sécurisation des abords de l'école, sécurisation des cheminements piétonniers, création de parkings complémentaires, amélioration des circulations autour de l'école Pringolliet.

Pour la réussite de ce projet, la Ville ne pouvait l'imaginer sans la mobilisation de tous les acteurs concernés dans la construction de ce projet : parents, enseignants, services ressources de la commune (technique, scolaire...) sont impliqués directement dans toutes les étapes à venir.